

Solothurn : Gesetz betreffend die Erhebung einer Billetsteuer Verschiebung des Inkrafttretens

Autor(en): **Lechner, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): - **(1934-1935)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-734030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOLOTHURN

Gesetz betreffend die Erhebung einer Billetsteuer Verschiebung des Inkrafttretens

I. Durch Regierungsratsbeschluss vom 14. März 1934 wurde das vom Kantonsrat am 19. Oktober 1933 erlassene Gesetz betreffend die Erhebung einer Billetsteuer als vom Volke angenommen erklärt und festgestellt, dass gemäss § 19 dieses Gesetzes dasselbe 90 Tage nach der amtlichen Publikation des Abstimmungsergebnisses, d. i. den 14. Juni 1934, in Kraft tritt (3. Beilage zu Nr. 11 des Amtsblattes des Kantons Solothurn vom 16. März 1934, S. 4).

II. Gegen das bezeichnete Gesetz sind Beschwerden beim Bundesgericht eingereicht worden. Das Inkrafttreten des Gesetzes vom 3. Dezember 1933/11. März 1934 betreffend Erhebung einer Billetsteuer wird sistiert und die Erhebung der Billetsteuer verschoben bis nach Erledigung der hängigen Rekurse durch das Bundesgericht. Ueber den Beginn der Erhebung dieser Billetsteuer wird der Regierungsrat später Beschluss fassen.

Der Staatsreiber :
Dr. A. LECHNER.

Schweizerfilm in Florenz

Der grösste Sensationsfilm dürfte kaum je dem Edison-Kino eine solche Rekordbesucherzahl verschafft haben, wie er sie am 27. Mai anlässlich der Vorführung der drei ausgezeichneten Schweizerfilme sah, die der «Circolo Svizzero» unter dem Patronat des Konsuls, Herrn C. Steinhäuslin-Feyler, arrangiert hatte. Ueber 700 Personen, zu einem Gutteil Schweizer, waren bewundernd während zwei Stunden im «Weg nach dem Süden», dem Gotthardfilm, im Suchard-Propagandafilm «Wo Berge sich erheben» und in Paul Schmidts interessantem Kletterfilm «In Eis und Fels» die Schönheiten unserer Heimat, die Grösse ihrer technischen Errungenschaften und Proben ihres industriellen Könnens.

Nur wer die Begeisterungsstimmung miterlebt hat, kann verstehen, welch tiefem seelischen Bedürfnis unserer Auslandskolonien solche Darbietungen entgegenkommen. Vielen unter uns ist die Möglichkeit genommen, die Schweiz zu besuchen. Um so dankbarer sind wir dem Auslandschweizer-Sekretariat in Bern, das uns die Schweiz auf diese Weise zu Besuch schickt.

So lange Vorrat

Te Ka Te 4 K 170
fabrikneu Fr. 105.—

W. A. G., Wissenschaftl. Apparate A.-G.
Gessnerstrasse 34 Zürich 1 Telefon 35 127

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département, en se référant aux préavis de la Commission cantonale de Contrôle des Films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve :
« Jofroi », « Mirage de Paris », « Paris-Deauville », « La Femme Idéale », « Le Gendre de M. Poirier », « Le Mystère du Théâtre Beaumarchais ».

Le film **Lady Lou** est interdit sur tout le territoire du canton pour les motifs suivants :

1. Le film contient plusieurs scènes contraires à la morale et aux bonnes mœurs.
2. Dans son ensemble, il a un caractère d'amoralité et de grossièreté qui ne peut être toléré.
3. Il tend à démontrer que la prostitution constitue une profession enviable et hautement recommandable.

Le film **Le Mystère des Sexes** est autorisé avec les réserves suivantes :

1. Interdiction aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus.
2. Changement de titre proposé : « Les Problèmes de la Sexualité ».
3. Publicité discrète.
4. Insister dans la publicité, sur le fait que le film présente des interventions opératoires qui peuvent impressionner les personnes sensibles.

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concernant le film muet : **Le Pas vers la Mort** ou **Dans la Ruelle des Femmes à New-York**.

Considérant que plusieurs scènes du film « Le Pas vers la Mort » ou « Dans la Ruelle des Femmes à New-York » apparaissent comme étant contraires à la morale,

vu les dispositions de l'article 14 de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films,

Le Département décide :

1. Le film intitulé « Le Pas vers la Mort » ou « Dans la Ruelle des Femmes à New-York » est interdit sur tout le territoire vaudois.
2. Les personnes qui feraient projeter le film interdit, sous son titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux articles 79 et suivants de l'arrêté précité.

Les films ci-après ne peuvent être représentés sans avoir fait l'objet d'une décision spéciale du Département :

| Titres | Production |
|-------------------------------|------------|
| « Le Chéri de sa Concierge » | française |
| « La Croisière James » | française |
| « L'Enfant du Carnaval » | française |
| « La Grande Expérience » | soviétique |
| « Monte » | soviétique |
| « La Maison des Rotschild » | américaine |
| « Le Mystère des sexes » | ? |
| « Nana » | américaine |
| « Une Nuit de Folies » | française |
| « On a trouvé une Femme nue » | française |
| « Le Serpent Mamba » | américaine |
| « Son autre Amour » | française |
| « Wonder Bar » | américaine |

Tous les films russes doivent être soumis à la Commission de contrôle.

Le chef du Département : BAUP.

† Jean DEMIÉVILLE

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, en cours de tirage, M. Jean Demiéville est mort, à Lausanne, en pleine jeunesse. Vendredi 15 juin après-midi, une foule d'amis, parmi lesquels l'on remarquait tous les loueurs de films, venus spécialement de Genève, lui ont rendu les derniers honneurs.

Le défunt avait fait toutes ses études à Lausanne. Tout jeune, il manifesta un goût spécial et des dons remarquables pour le théâtre. Il fut, à Zofingue, un « fuchs-major » plein d'entrain et l'un des animateurs de toutes les soirées théâtrales. Accueilli par Jacques Copeau, au Théâtre du Vieux-Colombier, Jean Demiéville passa huit années à Paris, au cours desquelles il fut régisseur du Vieux-Colombier puis, à la fermeture de ce théâtre, il se tourna vers le cinéma, où il eut l'occasion de développer un talent marqué pour la photographie. On lui doit notamment des films d'histoire naturelle.

Il avait été appelé par M. René Morax à assurer la régie de « Judith » au Théâtre du Jorat.

Fatigué de l'existence parisienne, Jean Demiéville était rentré au pays il y a deux ans. Il dirigeait dès lors le cinéma Riato, à Genève. Tous ceux qui furent en relation d'amitié ou d'affaires avec le défunt déplorent sa fin prématurée et conserveront le souvenir de sa délicate bonté, de sa tendre sensibilité d'artiste et de son énergie.

Nous présentons à ses parents, à sa jeune veuve, à ses trois petits enfants l'hommage de notre sympathie émue.

A LA METRO...

M. Hivert, directeur de la Metro-Goldwyn-Mayer pour la Suisse, vient d'être nommé directeur général des Théâtres Metro en Belgique.

C'est M. M. Mendel, depuis huit ans attaché à la Metro, qui remplacera M. Hivert à Zurich.



Annabella et André Berley dans une scène du film Fox « Caravane ».

Petites nouvelles et potins

— Raymond Bernard est rentré à Paris, après avoir tourné les scènes d'extérieurs de son nouveau film à Tarascon, Marseille et Avignon. **Tarasin de Tarascon** est actuellement au montage.

— Le 25 juin dernier, Pierre Colombier a donné le premier tour de manivelle de **Une Femme Chippée** d'après le scénario de Louis Verneuil. **Une Femme Chippée** sera interprétée par Elvire Poposo, André Lefaur, Jules Berry et Simone Deguyse.

— Maurice Tournier termine, à Joinville, chez Pathé-Natan, le découpage de **Mademoiselle Docteur**.

— **L'Equipage**. Cette nouvelle production, tirée de l'œuvre célèbre de Joseph Kessel, entrera bientôt en studio chez Pathé-Natan, à Joinville. A. Litwak, le metteur en scène, procède en ce moment aux derniers travaux de découpage du film.

— **Le Commissaire est Bon Enfant**, film tiré de la célèbre pièce de Courteline, va être commencé aux studios Pathé-Natan. L'interprétation comprend Palau, Marcelle Monthil, Decaux, Louis Seigner, Duhamel.

— **Sidonie Panache**. Henry Wulschleger se rendra en Algérie, où seront tournés les extérieurs du nouveau film **Sidonie Panache**. René Pujol a composé les dialogues de cette œuvre, qui sera interprétée par Bach, Monique Bert, Roger Tréville et Florelle.

— René Guissart a donné le premier tour de manivelle du nouveau film **Le Prince de Minuit**. Henry Garat, Monique Rolland, Edith Méra, Palau, Urban et Pauley seront les principaux interprètes de cette comédie musicale, dont le scénario est dû à J. de Bénac.

— **Minuit Place Pigalle**. On vient de commencer à réaliser les intérieurs de **Minuit Place Pigalle**. Raimu, vedette du film, tourne actuellement les scènes d'extérieurs en Provence.

— Fidèle à son programme de documentation vécut, la Compagnie Pathé-Natan vient de réaliser un grand et émouvant reportage.

Avec la bienveillante autorisation de S. E. Mgr Verdier, la grande firme a pu consigner pour l'histoire, sous les voûtes de l'austère église Saint-Sulpice, une cérémonie d'ordination. S. E. Mgr Verdier a daigné s'associer en personne à cette manifestation toujours imposante, qui marque l'entrée des néophytes dans le service sacerdotal.

L'acte rituel a été tourné dans une atmosphère de recueillement et de respectueuse vérité, en présence du Cardinal dans tout l'apparat prévu pour ce grand événement.

Ce documentaire de haute signification spirituelle prendra place à côté du **Monastère**, dont toute la presse a souligné le caractère sobre et évocateur. Il fera grande impression et restera un document précieux entre tous.

CINÉMA

On cherche à louer ou à acheter bon cinéma dans ville suisse romande.

Faire offres avec détails, sous chiffres A. Z. 1369, à l'Administration du **Schweizer Film Suisse, Terreaux 27, Lausanne.**

Meine Frau, die Schützenkönigin

das bis jetzt beste Lustspiel der beliebtesten Darstellerin

Lucie ENGLISCH



mit R.A. ROBERTS, Oskar SIMA, Fritz SERVOS, Hugo FISCHER-KOPPE Regie: Carl BOESE

Im Verleih der

ETNA FILM C° A.-G., LUZERN

Wir brachten unsere

Jubiläums - Broschüre PRODUKTION 1934 - 35

bereits zum Versand. Im Falle Sie dieselbe nicht erhielten, bitten wir um sofortigen Bericht.

Interna Tonfilm Vertriebs A.G. Stauffacherstrasse 41 ZÜRICH 4



présente un grand film d'aviation

AU-DESSUS DES NUAGES ÜBER DEN WOLKEN

avec

Robert ARMSTRONG - Dorothy WILSON - Richard CROMWELL

EN LOCATION :

CINFILM S.A., GENÈVE
5, place de la Fusterie Téléphone 54.933

LA TÊTE DE LISTE DE LA PRODUCTION

dFg 1934 - 1935 dFg

Minuit, Place Pigalle

avec RAIMU

ANGÈLE

Chansons de Paris

avec Arm. BERNARD et Georges THILL, le fameux ténor de l'Opéra

Un film de la valeur de « FANNY ». — Scénario de Marcel PAGNOL

DISTRIBUTEUR DE FILMS - GENÈVE
10, Rue de la Confédération - Téléphone 52.402